



IDÉES
Nucléaire: la CCSN muselée ?
Page B 5

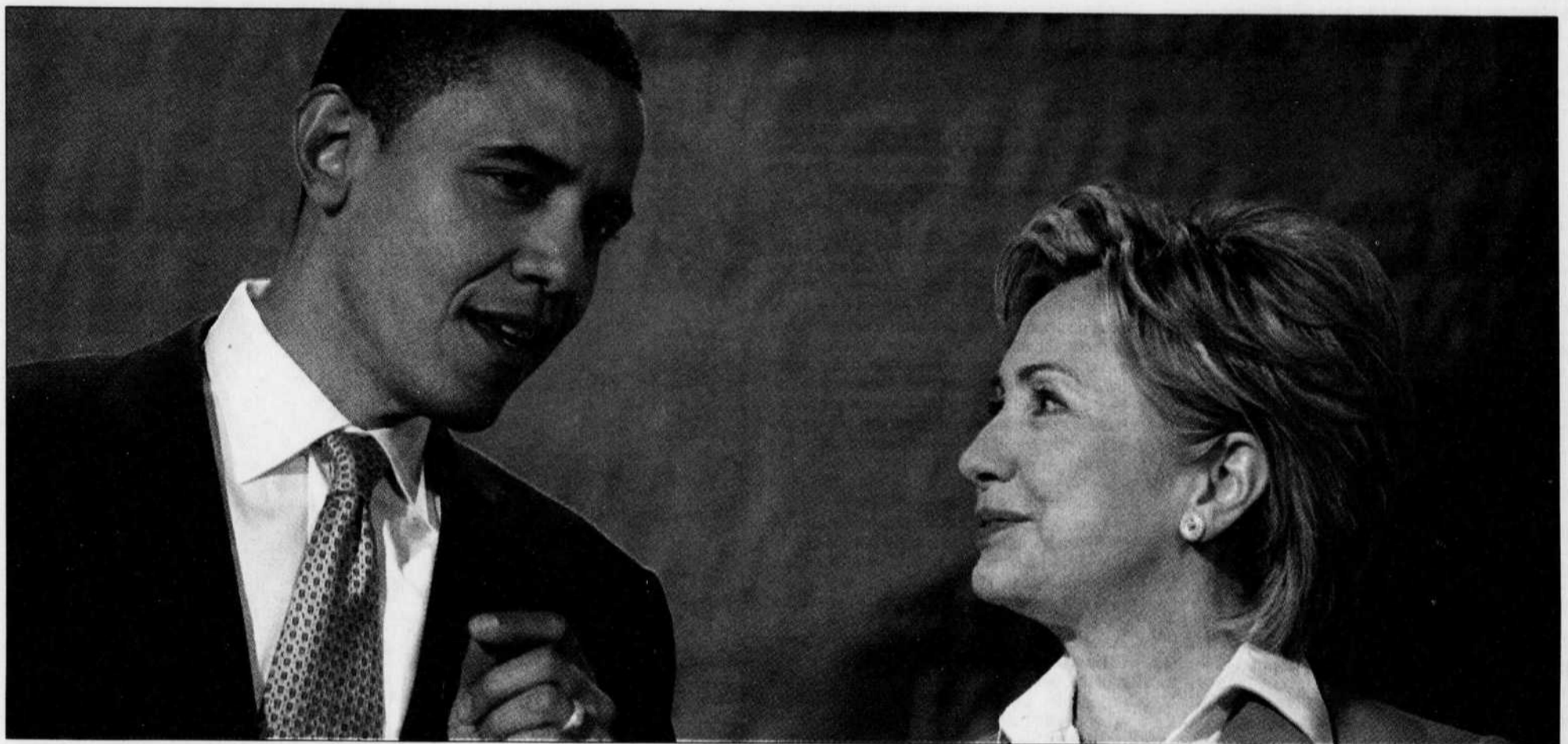
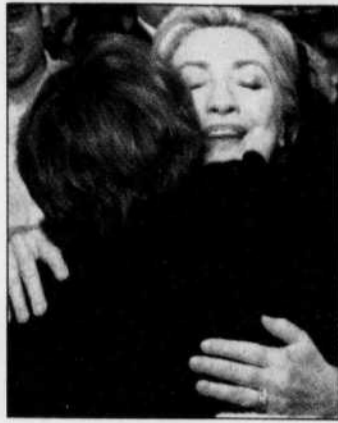


CLIMAT
Quand le marché s'en mêle
Page B 3

CAHIER

B

PERSPECTIVES



Barack Obama et Hillary Clinton font face au jeu de miroirs entre les sondages et les médias.

BRIAN SNYDER REUTERS

Les primaires américaines

Une surprise, vraiment?

Le New Hampshire a voté à la fois pour l'expérience et le changement

MARIE-CHRISTINE BONZOM

Washington — La primaire qui s'est déroulée dans le New Hampshire mardi a relancé la campagne présidentielle américaine. Elle a également relancé le débat au sujet des sondages et de l'usage qu'en font les médias.

Contrairement à l'Iowa où les électeurs avaient joué à fond la carte du changement, en votant pour les nouveaux venus que sont Barack Obama et Mike Huckabee, le New Hampshire a choisi des candidats qui incarnent, à la fois, le changement et l'expérience en donnant la victoire à la démocrate Hillary Clinton et au républicain John McCain.

Alors que les sondages laissaient présager un nouveau triomphe de Barack Obama dans la primaire démocrate, les électeurs du New Hampshire, et surtout les électrices de cet État, ont remis en selle l'ancienne première dame des États-Unis.

« Je ne suis pas sûr que les sondages se soient trompés », déclare au *Devoir* le philosophe Dick Howard, professeur à l'Université de l'État de New York à Stony Brook et auteur de *La Démocratie à l'épreuve*, un livre publié chez Buchet-Chastel en 2006. « Les sondages ne se sont pas trompés sur McCain, ni sur Obama, qui a eu exactement le taux prévu, soit 36 % des voix; le seul point sur lequel ils se sont trompés, c'est sur Hillary Clinton. »

Tous les grands instituts de sondage avaient donné Hillary Clinton perdante, avec jusqu'à 13 points de retard sur Barack Obama. « Ce qui s'est passé, c'est que les sondeurs ont arrêté de sonder lundi; or il y a eu jusqu'à la dernière minute un mouvement important en faveur de Mme Clinton », explique Karlyn Bowman, directrice des études sur l'opinion publique à l'American Enterprise Institute à Washington.

Après une bonne prestation face à Barack Obama dans un débat télévisé samedi soir et une confession émue lundi sur les raisons personnelles de son engagement politique, Hillary Clinton a en effet remobilisé les femmes, qui constituent près de 60 % de l'électorat dans le New Hampshire, ainsi que les électeurs de plus de 50 ans, deux groupes qui l'avaient abandonnée dans la foulée de la victoire de Barack Obama en Iowa le 3 janvier.

Toutefois, le fait que les sondeurs n'aient pas sondé à partir de lundi n'explique pas tout dans la « surprise » du New Hampshire. Les médias américains, tant écrits qu'audiovisuels, prêtent une attention démesurée et partielle aux sondages, en particulier pendant une campagne présidentielle. Judy Woodruff, ancienne de CNN et désormais journaliste à la *McNeil-Lehrer Newshour*, diffusée par la télévision publique PBS, note ainsi que « les sondages façonnent la majeure partie, voire toute la couverture des médias aux États-Unis ». Elle souligne que le phénomène est

accentué « par les restrictions budgétaires qui touchent la collecte d'informations ». Trop de médias ont aussi oublié que les sondages trouvaient plus de 10 % d'indécis au New Hampshire et que tout sondage n'offre qu'une image instantanée de l'opinion, pas des prédictions.

Ce jeu de miroirs entre les sondages et les médias a sans doute été intensifié par l'histoire d'amour qui s'est développée entre Barack Obama et de nombreux journalistes américains depuis l'Iowa. « Comptez-moi parmi ceux qui ont pensé qu'Obama était un train qui ne pouvait être arrêté », avouait avec honnêteté le chroniqueur Joel Achenbach dans le *Washington Post* de mercredi. « Beaucoup d'entre nous ont eu le sentiment d'être témoins de l'histoire, d'une transition vers une nouvelle ère, et nous avons été pris dans les rets de l'espoir », poursuit Joel Achenbach. « Avec le recul, je regrette d'avoir écrit qu'Obama transforme l'eau en vin », se repent-il.

Plus profondément, la « surprise » du New Hampshire, avec la sous-estimation des chances d'Hillary Clinton en filigrane, reflète le machisme qui perdure dans la société américaine. Une société qui, selon la féministe Gloria Steinem, est aussi machiste que raciste, sinon plus. « L'appartenance à un sexe est probablement la force la plus restrictive de la vie aux États-Unis, que la question porte sur qui doit être dans la cuisine ou qui pourrait être à la Maison-Blanche », écrit Gloria Steinem dans une tribune publiée par le *New York*

Times en réaction à la primaire du New Hampshire. « Les hommes noirs ont reçu le droit de vote un demi-siècle avant les femmes de n'importe quelle race », relève Mme Steinem. Elle ajoute que, si « les hommes noirs ont généralement atteint des positions de pouvoir, de l'armée aux conseils d'administration des entreprises », les États-Unis demeurent « tout au bas de la liste des pays qui élisent des femmes ».

Plus profondément encore, la seconde place de Barack Obama dans le New Hampshire laisse craindre qu'il y ait, à propos du sénateur métis, un écart important entre ce que les électeurs disent qu'ils vont faire aux sondeurs et ce qu'ils font effectivement le jour du vote. À cet égard, le New Hampshire se prêtait plus à cette incertitude car, contrairement à l'Iowa où les suffrages étaient exprimés en public, la primaire de mardi s'est déroulée à bulletins secrets.

« Il se peut, estime le Noir américain Michael Dyson, professeur à l'Université de Georgetown, à Washington, que les électeurs disent aux sondeurs ce que ces derniers s'attendent à entendre quand il s'agit de la race, pas simplement parce que les gens ont une intention raciste, mais en raison du retard historique entre le fait d'identifier quelqu'un de couleur et le fait d'adhérer à une personne de couleur pour représenter la population entière, en raison aussi de la persistance d'une sorte de réticence et de scepticisme ». Réticence de Blancs à voter pour un Noir à la présidence des États-Unis; scepticisme de Blancs et de Noirs

VOIR PAGE B 2: PRIMAIRES



Améliorez vos compétences et vos perspectives de carrière grâce à ces séminaires de formation :

- Introduction à l'industrie biotech-pharmaceutique | 4-5 février
- Démystifier la recherche clinique | 11-12 février

Pour plus amples renseignements : (514) 398-5454 | www.mcgill.ca/conted-general

Améliorez vos compétences en gestion de projets

Vous cherchez de nouvelles idées pour améliorer votre gestion de projets? Notre cours de 13 semaines intitulé "Project Management: Bridging Theory and Practice" permet au gestionnaire d'expérience de mettre à jour ses connaissances sur les bonnes pratiques en gestion de projets. (PMP: 40 PDU's)

Quand : Tous les jeudis de 18 h à 21 h.
Dates : Du 24 janvier au 17 avril.



McGill
Centre d'éducation permanente

PERSPECTIVES

Les difficultés de l'UQAM

Une renaissance obligée

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) n'est pas au bout de ses peines. La crise financière reste entière après 18 mois de grande tourmente. Puisque l'établissement ne peut faire faillite, il faudra bien que 2008 soit l'année de la renaissance, dit-on pour tenter de se convaincre dans les couloirs de l'université. À tout le moins, les prochains mois seront ceux d'un redressement exigé par le gouvernement du Québec.

KATHLEEN LÉVESQUE

L'arrivée lundi dernier du recteur Claude Corbo semble avoir donné une nouvelle perspective à la survie de l'UQAM. La houle est toujours aussi importante. Le bateau n'a pas cessé de tanguer, mais, en deux jours, l'homme qui a déjà été aux commandes de l'université (1986-96) a empoigné fermement la barre du navire.

Le changement de ton est plus que symbolique. M. Corbo a d'abord lancé un message à toute la communauté de l'UQAM. C'est ensemble, a-t-il affirmé, que « nous nous arracherons au cauchemar financier qui nous étreint depuis de longs mois ». Du même souffle, il a rappelé au personnel qu'il fallait entrevoir l'avenir immédiat sous l'angle des « sacrifices ».

Puis, le lendemain, Claude Corbo rencontrait les différentes instances syndicales pour leur faire part de son projet de restructuration de la haute direction de l'université. Si la proposition est adoptée par le conseil d'administration, le recteur rapatriera les fonctions exécutives qui étaient entre les mains d'un vice-recteur. Et surtout, la mission centrale de l'université (enseignement et recherche) ne sera plus éparpillée. On recentre, on resserre, on revient à la vision défendue par Claude Corbo.

« Il faut que soit tracée [...] une voie centrale d'articulation entre les facultés et la direction tout en tenant compte des impératifs d'aujourd'hui en matière de recherche, de création, d'internationalisation et de liaison avec nos partenaires », a précisé le recteur.

Ces changements dans l'équipe de direction seront suivis par une rationalisation de la structure interne des vice-rectorats, ce qui est intimement lié au plan de redressement. Et ce plan doit prendre forme dans les prochaines semaines. Du moins, c'est ce que prévoit l'échéancier revu et corrigé maintes fois.

Le grand ménage sera-t-il terminé à temps pour que l'UQAM célèbre son 40^e anniversaire ?

Un redressement complexe

La première proposition pour tenter de rétablir l'équilibre financier de l'UQAM remonte à février 2007. Une autre version a été déposée en juin dernier auprès de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. Ce plan a surtout eu comme effet de provoquer chez la ministre une certaine irritation. En septembre, elle haussait le ton et sommait l'UQAM de travailler plus sérieusement. « C'est assez », lançait-elle tout en annonçant que le gouvernement prenait à sa charge le projet immobilier de l'îlot Voyageur et ses répercussions financières.

Depuis, Mme Courchesne s'est montrée plus souple, voyant dans l'entrée en fonction de Claude Corbo une possibilité réelle de régler le problème. Il ne s'agit pas de faire disparaître d'un coup de baguette magique le gouffre de quelque 400 millions. Le plan de redressement déterminera, entre autres choses, les mesures concrètes par lesquelles l'UQAM devra se serrer la ceinture. Il établira également le calendrier du retour à l'équilibre budgétaire.

Toutefois, l'exercice se révèle très complexe. Des éléments majeurs demeurent dans le flou. Ainsi, le contrat liant l'UQAM au promoteur immobilier Busac pour l'îlot Voyageur fait toujours l'objet de pourparlers intenses. C'est l'ancien premier ministre Lucien Bouchard qui représente l'UQAM dans ce dossier.

Aussi, des négociations sont en cours actuellement avec les professeurs, qui réclament une augmentation salariale de 11,6 % ainsi qu'une embauche importante de nouveaux professeurs. Selon le syndicat, un réinvestissement serait synonyme de relance de l'UQAM alors que l'inverse mettrait en péril la compétitivité de l'établissement. Plus de la moitié du corps professoral de l'UQAM prendra sa retraite au cours des cinq prochaines années et une université chancelante offrant des conditions de travail moins généreuses que les autres pourrait avoir plus de difficulté à attirer des candidatures intéressantes, argue le syndicat.

Le plan de redressement devra donc tenir compte de la situation. Le défi est grand : préserver la mission de l'UQAM tout en lui faisant subir une cure. Pour certains, c'est tout simplement impossible. Seul le gouvernement peut sauver la situation en déliant les cordons de la bourse, soutiennent notamment les professeurs.

Déjà, des hypothèses de compressions sont étudiées, notamment une révision des cours et programmes d'études offerts. Mais de telles mesures peuvent être périlleuses : en se redéfinissant, l'UQAM risque de se priver de revenus. L'équilibre à assurer est d'autant plus précaire que l'on a noté une baisse d'environ 1 % de la clientèle au semestre dernier.

D'ici quelques semaines, la firme comptable PricewaterhouseCoopers déposera son rapport final. En décembre, elle a présenté un rapport préliminaire qui brosse le portrait de la situation actuelle.

Au printemps, ce sera au tour du Vérificateur général du Québec de rendre compte de son enquête. Un premier rapport à l'automne a confirmé la fragilité financière de l'UQAM. Si rien n'est fait pour redresser la situation, l'endettement de l'université atteindra le demi-milliard en 2012.

Le prochain rapport du Vérificateur général doit établir les facteurs responsables de la dérive immobilière et financière. On expliquera également la nature et la pertinence des renseignements transmis au conseil d'administration, le rôle des administrateurs et celui des dirigeants de l'université. Le processus d'approbation des projets du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur aura également été analysé.

Reste à voir maintenant si le grand ménage de l'UQAM sera terminé à temps pour que l'établissement célèbre son 40^e anniversaire, que Claude Corbo voit comme l'occasion d'une « véritable renaissance ».

Le Devoir

COLOMBIE

Dans les bottes des FARC

Qui sont ces guérilleros qui viennent de libérer deux otages ?

MARIE DELCAS

Atahualpa a déserté il y a dix-huit mois. De mère indienne, de père guérillero, il avait passé toute sa vie dans le maquis. Il a grandi loin de la ville, à l'époque où les pionniers défrichaient la forêt et où seuls les guérilleros faisaient régner l'ordre. C'est dans un camp des FARC, les Forces armées révolutionnaires de Colombie, qu'il a appris à lire, à l'âge de 22 ans. À lui comme aux autres, les commandants avaient inculqué une idée : « Le peuple de la capitale n'attendait que nous pour se soulever, nous y serions accueillis en héros. » « Je ne vous dis pas la surprise en arrivant à Bogotá », s'esclaffe l'ex-guérillero, 46 ans aujourd'hui.

Ils sont des milliers, comme lui, à être sortis du maquis. Au cours des seuls dix premiers mois de l'année, 2200 combattants ont déserté, selon le ministère de la Défense. Leurs témoignages en disent long sur le fonctionnement de cette guérilla qui, selon les chiffres du gouvernement, détient environ un tiers des 3000 personnes prises en otages en Colombie — les autres sont aux mains de l'ELN (Armée de libération nationale), d'obédience guévariste, ou de criminels de droit commun.

Au fin fond de la jungle, Atahualpa n'avait donc jamais lu le journal ou écouté la radio ? « Bien sûr que si, mais les chefs disaient qu'il ne faut pas croire les médias au service du grand capital. » Le mouvement est né dans le sillage de ce qu'on appelait en Colombie « la violencia », cette époque, dans les années 1950, où conservateurs et libéraux s'affrontaient dans les campagnes. Pour échapper aux massacres, les paysans ont alors pris le maquis. Certains y sont restés. L'époque le voulait : ils sont devenus communistes.

Le père d'Atahualpa a rejoint les FARC à leur création, en 1964. « Mais il n'est jamais devenu communiste », précise le fils. « C'était un guérillero libéral. » Il ne regrette ni ses années de guérilla ni sa décision de désertir. Mais il déteste qu'on le mette dans le même sac que les « paramilitaires démobilisés », ces membres des milices d'extrême droite qui ont abandonné la lutte armée dans le cadre d'un programme gouvernemental — « Des mercenaires qui ont fait la guerre pour du fric et qui se droguent. Nous, on y croyait, à la révolution. »

Une arme et des repas

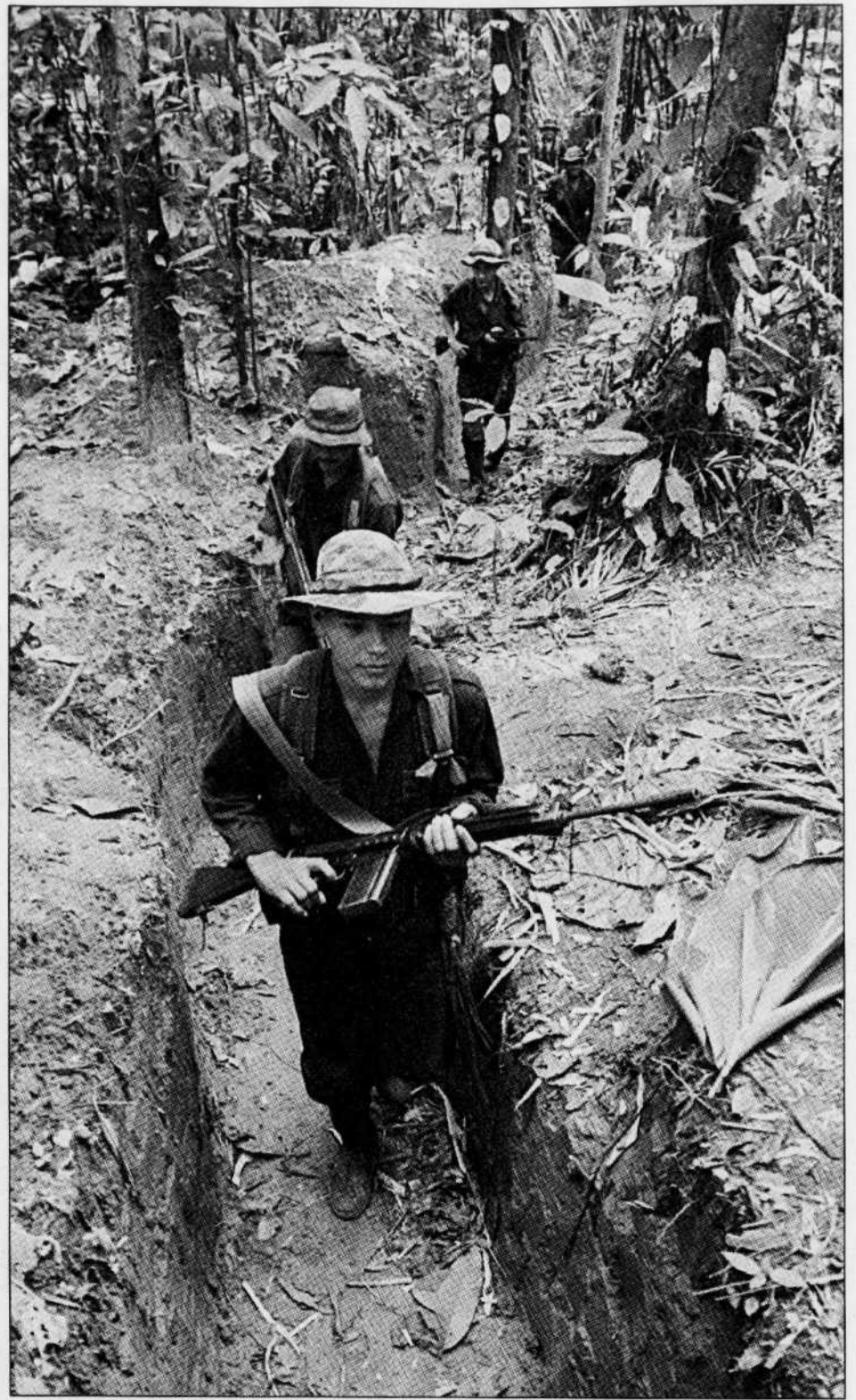
Le colonel Manuel Rojas, qui a un temps dirigé le programme de démobilisation, le confirme : « La réinsertion des ex-guérilleros, si on leur trouve du travail, est relativement facile. La plupart sont des fils de paysans, travailleurs et disciplinés. » Les combattants ne combattent guère. Ils se lèvent à 4h30 du matin. La journée passe entre exercices physiques, organisation de la garde, le bain dans le cours d'eau le plus proche, les corvées, l'instruction militaire ou les cours de marxisme. Les repas sont faits de riz, de lentilles et de haricots rouges. À 19h, tout le monde dort, hormis la garde.

Quand la guérilla se déplace, la vie se complique. « On dort sur un morceau de plastique, à même le sol. Et quand il pleut, on prend le plastique pour s'abriter. Il faut parfois marcher deux jours sans dormir. Et trois sans manger », raconte Luis Carlos Barreto, un ex-otage, et les guérilleros vivent presque aussi mal que leurs otages. La famille de ce commerçant avait payé la première rançon demandée. Les guérilleros ont demandé le double, puis le triple. « Des fils de pute qui sont convaincus qu'ils vont prendre le pouvoir », résume Luis Carlos. En captivité, il a perdu 25 kg. Les marches, bottes de plastique aux pieds, lui ont détruit les ongles. Mais il a eu « la chance de ne jamais se faire piquer ». S'ensuit la longue liste des plaies qui ravagent la peau des guérilleros.

« Au cours de mes huit mois de captivité, j'ai découvert la beauté des paysages et la misère des paysans de mon pays », explique Guillermo Cortes, un conseiller municipal de Bogotá qui avait été séquestré à l'âge de 72 ans. Quoi qu'en dise le pouvoir, le recrutement forcé reste très marginal au sein de la guérilla. Le monde rural fournit un réservoir apparemment inépuisable de combattants. « Un uniforme, une arme et trois repas par jour, c'est beaucoup pour un fils de paysan voué à gagner un salaire de misère pour boucher 12 heures par jour comme journalier », résume M. Cortes.

Battue par son beau-père, Lidia s'est enrôlée à l'âge de 15 ans, dans le sud du pays. Au même âge, son amie Maria a choisi de suivre un guérillero de 18 ans pour lequel elle avait le béguin. Les deux filles ont filé au bout de deux ans, « fatiguées de marcher et d'obéir ». Depuis cinq ans, le gouvernement multiplie les initiatives pour inciter les guérilleros à désertir. « Guérillero, ta famille et ton pays t'attendent. Livre-toi », répètent les radios du pays. Ceux qui obtempèrent sont essentiellement de jeunes combattants sans expérience. Près de 20 % des démobilisés ont moins de 18 ans. Les commandants, eux, hésitent. Coopérer avec l'armée permet d'échapper à la justice ou de réduire les peines de prison. « Mais dans le maquis on était respectés ; dans la vie civile on n'est rien », résume Atahualpa.

En matière de discipline, les guérilleros en connaissent un rayon. Tous récitent de mémoire le règlement des FARC et la liste des fautes passibles de conseil de guerre : homicide, vol,



Une colonne de combattants des FARC en patrouille dans la province colombienne de Cauqueta, en 2003.

désertion, désobéissance, collaboration avec l'ennemi — se lier d'amitié avec un otage relève de ce chef d'accusation. La consommation de drogue, le port des cheveux longs et les grossesses sont interdits, les amours réglementées.

La rigueur de la discipline dépend du commandant. Les filles enceintes sont tenues d'avorter. Celles qui ont un bébé doivent l'abandonner à leur propre mère ou à une famille qui l'élèvera. Un jour, désigné « procureur », Atahualpa a requis la peine de mort contre son frère, qui s'était saoulé un soir de garde. « Quand on est dans l'organisation, on ne peut pas réfléchir, on obéit. Sinon, on finit soi-même fusillé », explique-t-il. Son frère a été acquitté. Pas les deux guérilleros qui, chargés d'aller acheter des vivres au village, en avaient profité pour faire un détour par la discothèque : elles ont été exécutées.

Le narcotrafic

James se souvient du mois de décembre 1999 : « Soixante conseils de guerre, soixante fusillés, tous des camarades. » A qui la faute ? « À l'organisation », répondent les ex-guérilleros. Les grands chefs sont attrapés dans la même logique. Ils ne peuvent ni s'opposer aux ordres ni désertir. La structure de l'organisation est pyramidale. À la base, l'escadron, 12 combattants. Deux escadrons font une guérilla, deux guérillas, une compagnie, et ainsi de suite. Sous la houlette de Manuel Marulanda, le chef historique aujourd'hui âgé de 76 ans, les sept membres du « secrétariat » des FARC dirigent le tout. Sous la pression de l'armée, la guérilla s'est fragmentée en petites unités très mobiles. La plupart se sont réfugiées dans la jungle. « Pour comprendre comment la guérilla a pu survivre, il faut prendre la mesure de l'immensité de la Colombie », explique le général Manuel Bonnett, ex-chef de l'état-major de l'armée.

Dans les régions difficiles d'accès, les FARC ont longtemps régné en maître. Elles punissaient les voleurs, recoutraient « l'impôt de guerre », contrôlaient les élus. Elles ont d'abord pratiqué l'extorsion avant de passer aux enlèvements à grande échelle. Après avoir taxé les narcotrafiquants, elles ont pris le contrôle direct d'une partie du commerce de la drogue. « Comme dans toutes les organisations clandestines, la règle du compartimentage est très sévère au sein de la guérilla. Un guérillero affecté à une section de combat ou à la formation des masses ne sait pas comment fonctionnent les finances de l'organisation », explique James. Le déserteur a commencé à douter quand il a vu arriver les mafiosi, jusqu'alors présentés comme des ennemis de classe.

Militant de la jeunesse communiste, menacé par les milices d'extrême droite, Nicolas Baena avait rejoint les FARC en 1988, par conviction politique. Il a déserté en 2003. « Dans les années 1990, dit-il, grâce à l'argent tiré du trafic de drogue, nous avons vu arriver des armes, des téléphones satellitaires et des GPS. Plus fortes militairement, les FARC n'ont pas modifié leur idéologie. Mais elles ont oublié la politique. Le narcotrafic a pourri l'âme de l'organisation. »

En 1999, le gouvernement colombien a cédé 55 000 km² (un dixième de la superficie de la France) à une guérilla en pleine expansion pour tenter de négocier la paix. « Cette zone de détente a été un coup mortel porté aux FARC », jugent les déserteurs. À l'abri des combats pendant trois ans, les langues et les esprits se sont un peu déliés. L'information a mieux circulé. « Les guérilleros ont pris conscience des privilèges des chefs, qui avaient de la bedaine, des uniformes rutilants et de grosses voitures », explique Nicolas Baena. Et l'incapacité des FARC à séduire la population est devenue patente. L'idée d'abandonner les armes a commencé à germer. La pression militaire a fait le reste.

Le temps où les FARC pouvaient réunir 1000 combattants pour prendre d'assaut un village ou une caserne est révolu. Avec l'aide des Américains, l'armée colombienne s'est beaucoup modernisée. Elle est offensive depuis l'arrivée d'Alvaro Uribe au pouvoir, en 2002. Cette année, trois chefs guérilleros ont été tués. Les FARC sont en repli. À leur apogée, en 2000, les effectifs comptaient jusqu'à 17 000 hommes. Selon une enquête récente de l'hebdomadaire *Cambio*, ils ne seraient plus que 9000. La guerre n'est pas gagnée, mais les FARC ont depuis longtemps perdu.

Le Monde

PRIMAIRES

cence à voter pour élire un président noir « demeure une possibilité ».

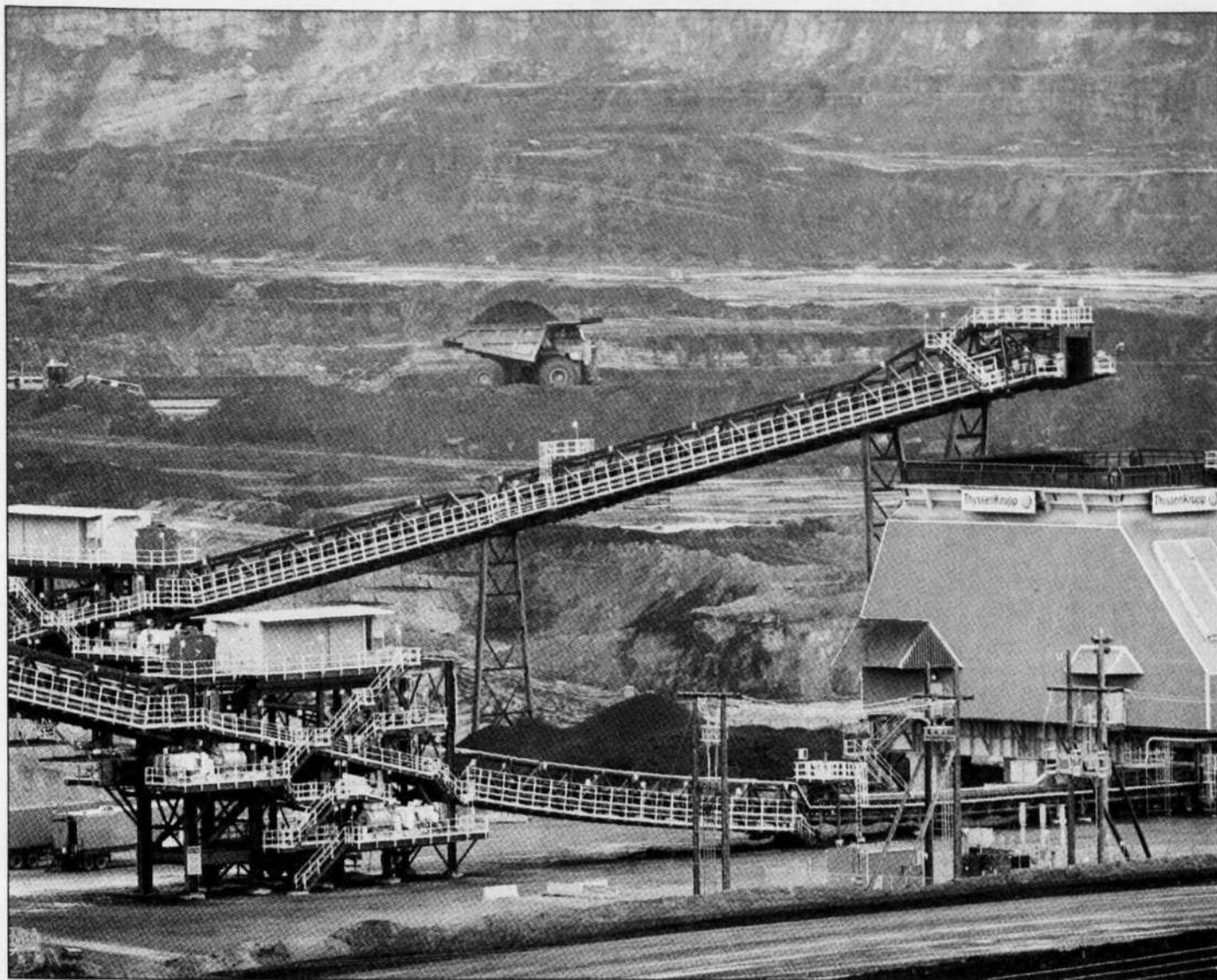
Pour sa part, Dick Howard, le philosophe de l'Université de l'État de New York, indique que « la couleur de la peau de Barack Obama est, à la fois, un obstacle et un gros avantage ». Avantage car, né d'une mère blanche et d'un père kéryan, le jeune sénateur transcenderait les catégories raciales face à un électoralat où dominent ceux qui ont grandi avec le mouvement des droits civiques dans les années 60. « Avec Obama, on envisage une politique post-raciale », explique Dick Howard. « Obama ne le dit pas lui-même, il parle plutôt de politique post-partisane, mais je pense que ça peut marcher. »

Pour que ça marche, il faudra que Barack Obama précise son programme de change-

ment, il faudra qu'il prenne l'ascendant sur Hillary Clinton dès cette semaine, dans le Michigan, la Nevada et en Caroline du Sud, il faudra qu'il gagne le « super mardi » du 5 février, où une vingtaine d'États tiendront des primaires, il faudra qu'il survive aux attaques des républicains qui ne manqueront pas de critiquer son inexpérience en matière de sécurité nationale, il faudra enfin qu'il résiste au miroir tendu par les sondeurs et les médias. Dans le New Hampshire, Barack Obama a ainsi commis l'erreur de tenir sa victoire pour acquise et, tandis qu'Hillary Clinton multipliait les déclarations et les rencontres avec les électeurs, le jeune sénateur a laissé ses militants battre le pavé pour lui.

Collaboration spéciale

PERSPECTIVES



TODD KOROL REUTERS

Une partie des installations de Syncrude en Alberta.

Climat: quand le marché s'en mêle

Comment mettre en pratique le principe du pollueur-payeur?

Est-il possible que les environnementalistes, les gens d'affaires et les politiciens puissent s'entendre sur la nécessité de recourir au principe du pollueur-payeur en matière de lutte contre les changements climatiques? Un comité fédéral semble y être parvenu cette semaine, mais comme c'est souvent le cas, le fond du débat ne porte pas sur le principe mais sur sa mise en pratique.

ÉRIC DESROSIERS

Cherchant alors à gagner du temps, la ministre fédérale de l'Environnement à l'époque, Rona Ambrose, avait donné à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), en novembre 2006, le mandat de lui proposer des moyens de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada. La principale conclusion à laquelle est parvenu ce comité de 19 membres formé d'experts, de représentants d'entreprises et d'environnementalistes est simple: le Canada n'a aucune chance d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement conservateur en matière de réduction à long terme des émissions de GES, à moins de lier un prix à ces émissions.

«La façon la plus efficace de réaliser des baisses à long terme d'une telle ampleur est de se servir de la logique du marché pour envoyer un signal à l'ensemble de l'économie», a expliqué lundi en conférence de presse le président de la TRNEE et ancien maire de Winnipeg, Glen Murray, après le dépôt d'un rapport de 81 pages. «Tant que ça ne coûtera rien de relâcher du carbone dans l'atmosphère, il sera extrêmement difficile, c'est le moins qu'on puisse dire, de réaliser la moindre réduction significative.»

Phénomène surprenant, le rapport s'est valu les louanges d'organismes aussi opposés que le Conseil canadien des chefs d'entreprises et le Sierra Club du Canada. Les partis d'opposition se sont empressés de réclamer du gouvernement Harper une mise en pratique du principe du pollueur-payeur. Le premier ministre a répété qu'il s'opposait toujours à l'idée d'une taxe sur les émissions. Son ministre de l'Environnement, John Baird, a promis pour bientôt de nouvelles règles plus strictes en matière de réduction des émissions de GES, qui comprendraient un mécanisme de sanctions financières contre les mauvais élèves.

Taxe ou permis?

Il y a essentiellement deux grandes façons d'établir un mécanisme de prix, a rappelé la TRNEE dans son rapport. La première consiste à imposer une taxe sur les émissions de carbone qui puisse s'appliquer aussi bien à la production et à la distribution des carburants fossiles responsables des gaz à effet de serre qu'à leur utilisation par les entreprises et les particuliers. L'autre consiste à fixer un plafond aux émissions totales et à accorder à chaque secteur de l'économie un nombre donné de permis d'émissions que les entreprises pourraient ensuite échanger entre elles, dans une Bourse du carbone, au gré de leurs besoins et de leurs capacités de réduction.

La TRNEE s'est gardée de prendre clairement parti pour l'un ou l'autre de ces deux mécanismes et étudie même la possibilité d'une approche mixte. Normalement, disent les économistes, les deux systèmes devraient fixer le même prix pour l'équivalent d'une tonne de carbone à partir du moment où le gouvernement s'est fixé un objectif de réduction finale absolue et non pas une simple réduction de l'intensité des émissions par unité de production, comme le gouvernement Harper le propose. Dans son énoncé de politique intitulé *Prendre le virage 2007*, le gouvernement Harper a affirmé vouloir réduire les émissions de GES du Canada de 20 % d'ici 2020 par rapport à son niveau de 2006 et de 60 % à 70 % pour 2050.

On a longtemps pensé que l'idée d'une taxe

sur le carbone était plus susceptible de plaire aux Européens à cause de leur plus grande tolérance aux impôts et aux interventions de l'État. Le système de permis échangeables semble quant à lui taillé sur mesure pour les Américains, toujours très attachés à la logique de marché. Les Nord-Américains ont d'ailleurs été les premiers à en faire l'expérience (avec succès) dans la lutte contre les pluies acides. L'idée a été reprise par les artisans de Kyoto, et les Européens sont aujourd'hui les premiers à avoir instauré un système de permis échangeables d'émissions de GES. Plusieurs voix, notamment des environnementalistes, continuent pourtant de militer en faveur du recours à une taxe sur le carbone.

«Le système de permis échangeables semble idéal en théorie, mais il serait beaucoup plus difficile à mettre en pratique que dans le cas des pluies acides. Le nombre et la diversité d'émetteurs sont beaucoup plus élevés dans le cas des GES», explique Christopher Green, professeur d'économie et membre du Centre sur les changements climatiques et l'environnement global de l'université McGill. «Un système de taxe sur le carbone serait beaucoup plus simple et plus facile à moduler en fonction des besoins et de la réalité», poursuit l'expert, en plus d'assurer au gouvernement une source de revenus qui lui permettraient de financer la recherche sur de nouvelles technologies plus propres, d'aider les agents économiques à s'adapter, etc.

Alain Webster ne partage pas cet avis. «Il est vrai qu'un système de permis échangeables contraindrait à mettre en place un gros système de mesure et de contrôle des émissions, mais il faudrait aussi le faire dans le cas d'une taxe sur le carbone», dit l'économiste de l'environnement, aussi vice-recteur à l'administration et au développement durable à l'Université de Sherbrooke. Un des grands avantages d'un système de permis échangeables en ce qui concerne l'environnement, dit-il, est qu'on fixe d'entrée de jeu le niveau maximal d'émissions permises. En ce qui concerne l'économie, on ne saurait trop insister, selon lui, sur l'intérêt d'assister un jour à la création d'un marché mondial des permis d'émissions permettant à chaque entreprise de faire ses propres choix stratégiques tout en s'attaquant à un problème d'envergure fondamentale mondiale.

Entente de façade

Quoi qu'il en soit, un système de taxe ou de permis échangeables sera toujours infiniment préférable à la seule réglementation, aussi sévère soit-elle, prévient Alain Webster à l'intention du gouvernement Harper. Une simple réglementation mènerait les émetteurs à se contenter de faire le minimum pour éviter d'être pris en faute et pénalisés. La logique du pollueur-payeur encourage chaque acteur à réduire le plus possible ses émissions pour qu'elles lui coûtent le moins cher possible.

«Je crois que les entreprises sont prêtes et réclament même que les gouvernements leur envoient enfin ce signal de prix», dit l'économiste. L'important, c'est que ce soit fait le plus tôt possible afin de leur permettre de décider de la meilleure voie à suivre lors de leurs prochains investissements et de ne pas se faire distancer par la concurrence étrangère.»

L'accueil fait au rapport de la TRNEE cette semaine semble confirmer cette perception des choses. On se rend toutefois compte que de grandes divergences subsistent entre les parties.

Les représentants de l'industrie pétrolière se sont par exemple dits favorables à l'imposition d'une éventuelle pénalité de 15 \$ la tonne de carbone pour les émissions dépassant les cibles fixées, actuellement à l'étude à Ottawa. Les partis d'opposition à la Chambre des communes ont déjà réclamé que cette pénalité soit plutôt de 20 à 30 \$ la tonne. Le rapport de la TRNEE parle quant à lui d'un prix qui devrait s'imposer à toutes les émissions et qui pourrait s'établir à 30 \$ la tonne (en dollars de 2003) avant de grimper à 60 \$ en 2020 et de s'établir entre 190 \$ et 240 \$ en 2050.

Pour le moment, le Québec est le seul à imposer une taxe verte au Canada, et ce, depuis le mois d'octobre. Celle-ci s'élève à 0,8 ¢ par litre d'essence vendu à la pompe et devrait permettre d'amasser 200 millions de dollars d'ici la fin de l'année.

Le prix à payer

L'imposition de ce prix de 190 \$ à 240 \$ la tonne sur des émissions qui ont toujours été gratuites jusqu'à maintenant ne devrait pas trop affecter l'économie canadienne, affirme la TRNEE. Certains secteurs, comme celui des gaz bitumineux de l'Alberta, en subiront plus durement les effets que d'autres. Il faudra les aider à adopter de nouvelles technologies moins polluantes, notamment le captage et le stockage des GES. L'impact sera plus dur si les partenaires économiques du Canada, notamment les États-Unis, ne s'astreignent pas à la même discipline. Malgré tout, si on agit promptement, l'économie canadienne ne devrait pas avoir perdu, au total, plus de 1 % ou 2 % de croissance du produit intérieur brut (PIB) d'ici 2050.

Les ménages devront s'adapter eux aussi. Le prix de l'essence pourrait par exemple doubler au cours de la même période. Mais après tout, n'est-ce pas ce qu'il a fait ces deux dernières années, sans que cela ruine qui que ce soit? fait valoir la TRNEE. L'achat de voitures et d'appareils moins énergivores ainsi que le choix de maisons mieux isolées devraient même leur permettre de réduire de 15 % leur facture totale d'énergie.

L'économiste Christopher Green ne croit pas à cette vision optimiste des choses. «Dans son film, Al Gore avait raison de parler d'une vérité qui dérange. Le problème, c'est qu'il ne parle que d'une de ces vérités alors qu'il y en a deux. L'autre vérité, c'est que les technologies alternatives qui permettraient d'atteindre les objectifs qu'on se fixe en matière de changements climatiques n'existent pas encore et qu'il faudra plus de temps avant d'obtenir les résultats souhaités.»

Alain Webster reconnaît volontiers que toutes ces projections à moyen et à long terme sur un phénomène aussi complexe sont tout au plus indicatives. «Mais ce qu'il y a de certain, comme l'a dit le rapport Stern, c'est qu'il y a un coût non seulement environnemental et humain mais aussi économique au problème des changements climatiques et que ce coût est plus élevé que celui des mesures proposées pour le combattre, et que plus on attend, plus la facture sera salée», résume l'économiste de l'Université de Sherbrooke.

Le Devoir



Michel David

Des hommes de principe

Dans son autobiographie, Jean Charest a raconté le malheureux épisode de sa démission du cabinet Mulroney, en janvier 1990, après qu'il eut commis l'erreur de téléphoner à un juge pour la cause d'un athlète québécois, Michel Brodeur, dont il jugeait injuste l'exclusion de l'équipe canadienne aux Jeux du Commonwealth à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

Après avoir obtenu de l'Association canadienne des Jeux du Commonwealth l'assurance que M. Brodeur serait réintégré si le tribunal rendait une décision qui lui était favorable, M. Charest a consigné ces informations dans une lettre qui a été produite en cour. C'est alors qu'il a téléphoné au juge: «On me signale que vous souhaitez que je précise le contenu de ma lettre.» La réponse du juge a été sèche: «Non.» La conversation s'est arrêtée là, mais le mal était fait. Il dit avoir remis sa démission à M. Mulroney en songeant: «C'est la fin de ma carrière politique, je viens de tout ruiner.»

Dans ses propres mémoires, l'ancien premier ministre Mulroney explique que M. Charest avait tout de même espéré s'en tirer sans égratignure. Il lui aurait dit: «J'ai de très bonnes relations avec mon critique libéral Don Boudria. Je crois qu'il aurait tendance à voir cette indiscretion avec une certaine indulgence.»

M. Mulroney a répliqué: «Foutaises. La seule façon pour toi de survivre en politique, c'est que tu démissionnes et que je te ramène au cabinet. Les gens comme Boudria vont te crucifier sur le parquet de la Chambre des communes si tu ne quittes pas le cabinet. Ils te disent une chose mais ils en font une autre.»

Avec ce qu'on sait maintenant de ses relations avec Karlheinz Schreiber, il serait risible de prétendre que M. Mulroney avait plus de principes que Stephen Harper, mais il avait au moins le sens de ce qui est inacceptable en politique... si on se fait prendre.

On sait depuis longtemps qu'en bon disciple de l'école de Calgary, l'actuel premier ministre est profondément allergique à la «légalisation» de la politique canadienne, d'autant plus que les tribunaux sont truffés de juges nommés par les libéraux.

Après le jugement de la Cour d'appel de l'Ontario autorisant le mariage homosexuel, en 2003, celui que M. Harper allait nommer ministre de la Justice, Vic Toews, avait dénoncé sur les ondes d'une radio évangélique américaine les juges «libéraux radicaux qui usurpent le pouvoir du Parlement, la voix démocratique du pays».

Pendant la campagne électorale de 2006, le chef conservateur s'était plaint à l'avance que les juges se liguaient avec la fonction publique fédérale et le Sénat, également peuplés de libéraux, pour mettre des bâtons dans les roues de son futur gouvernement.

L'an dernier, le *Globe and Mail* avait découvert que les conservateurs avaient entrepris de «paquetiser» systématiquement les comités chargés d'examiner les candidatures à la magistrature, mais il faudra beaucoup de temps pour réorienter la jurisprudence, et M. Harper est un homme pressé d'assainir les mœurs.

Malheureusement, il se trouve à la tête d'un pays qui adhère depuis longtemps au principe de la séparation des pouvoirs. L'intervention de M. Charest était sans aucun doute inconvenante et méritait une sanction, mais elle paraît bien timide quand on la compare à l'ingérence brutale du ministre fédéral des Ressources naturelles, Gary Lunn, dans le travail de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), un organisme à caractère quasi judiciaire.

Comprenons-nous bien: à la mi-décembre, le gouvernement fédéral avait parfaitement le droit de faire adopter une loi spéciale pour forcer la réouverture de la centrale nucléaire de Chalk River s'il jugeait que la pénurie d'isotopes médicaux présentait une menace plus grande pour la santé des Canadiens que le risque de maintenir en activité une centrale non conforme aux normes. D'ailleurs, les partis d'opposition ont voté en faveur de cette loi.

Paradoxalement, en intimant à la présidente de la CCSN, Linda Keen, d'autoriser la réouverture de la centrale même si elle ne la jugeait pas sécuritaire, à défaut de quoi elle serait congédiée, M. Lunn lui demandait non seulement de manquer à ses obligations mais aussi de prendre une décision de nature politique à la place des élus, contrevenant ainsi au principe si cher à M. Harper.

Puisque M. Harper refuse de sanctionner l'ingérence de son ministre, il a toutes les raisons de le renvoyer pour incompétence, mais il est remarquablement sélectif dans la distribution des torts. «Je suis très troublé par la réponse de la présidente de la Commission nucléaire parce qu'il s'agit d'un incident qui n'aurait jamais dû survenir et qui ne doit jamais se reproduire», a-t-il déclaré.

De quel incident parle-t-on, au juste? Ce n'est pas le mandat de la CCSN d'exploiter la centrale de Chalk River. Cette responsabilité incombe à l'Énergie atomique du Canada, dont le président, Michael Burns, un conservateur notoire, s'est éclipse sans demander son reste quand les choses ont mal tourné.

Dès la fin d'août, un rapport de la vérificatrice générale, dont une copie avait été adressée à M. Lunn, avait signalé qu'il y avait de sérieux problèmes à Chalk River alors que M. Lunn n'a apparemment rien fait jusqu'en décembre pour les régler. M. Harper a raison: pareille négligence n'aurait jamais dû survenir.

Il est possible que la CCSN ait fait preuve d'une prudence exagérée compte tenu des inconvénients de la fermeture de la centrale. Dans un texte publié aujourd'hui même dans nos pages, un physicien médical retraité du service de radio-oncologie du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, André Bernard, dénonce «l'orgueil aveugle d'un organisme quasi judiciaire» et propose que la CCSN soit trapeutée par une «autre instance», que ce soit un tribunal ou autre chose, qui lui imposerait le respect de certains services essentiels.

Très bien, mais qu'arriverait-il si M. Harper n'était pas davantage satisfait de la décision de cette autre instance?

m david@ledevoir.com

ÉDITORIAL

Un mandat incomplet

L'ancien premier ministre Brian Mulroney ne voulait pas d'enquête publique sur ses relations avec l'homme d'affaires Karlheinz Schreiber. Malheureusement pour lui, il y aura enquête, quoiqu'il pourra se consoler en constatant que celle-ci sera limitée dans le temps et que le commissaire qui la dirigera ne pourra rouvrir le dossier Airbus.

Le gouvernement Harper ne pouvait éviter d'ordonner une enquête sur ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Mulroney-Schreiber. Ne le faisant pas, il aurait donné l'impression de vouloir protéger un allié politique. Il aurait aussi manqué à sa parole puisqu'il s'était engagé, la main sur le cœur, à le faire. Le premier ministre Stephen Harper est passé aux actes hier, d'une manière toutefois circonscrite qui fait douter de sa réelle volonté d'agir.

Le communiqué par lequel le premier ministre a fait part de ses intentions est plein de bémols. Il faut relever d'abord que l'enquête publique ne sera instituée qu'une fois clos les travaux du Comité parlementaire sur l'éthique, où ont déjà paradé en décembre MM. Mulroney et Schreiber. Cela lui donne du temps. Une fois terminées les audiences de ce comité, M. Harper prendra quelques semaines pour nommer un commissaire, lequel aura besoin de plusieurs semaines pour constituer son équipe et se mettre au travail. Bref, cette enquête publique ne commencera pas avant plusieurs mois. Peut-être des élections auront-elles eu lieu entre-temps.



Bernard Descôteaux

Le premier ministre assène ici une réplique aux partis d'opposition qui, avec les audiences du Comité sur l'éthique, cherchent à se faire du capital politique sur le dos du Parti conservateur en vue justement des prochaines élections. Il leur dit qu'ils ne pourront tout avoir, à la fois un bon spectacle politique aux Communes et une enquête immédiate. L'opposition, si elle veut vraiment aller au fond des choses, devrait sans hésiter mettre fin aux audiences de ce comité qui ne dispose pas de réels pouvoirs d'enquête pour laisser le commissaire-enquêteur faire son travail.

L'intention de Stephen Harper est bien évidemment de limiter les dommages qu'il pourrait s'infliger. C'est d'ailleurs en pensant d'abord à son parti, plutôt qu'à Brian Mulroney, qu'il limite le spectre de l'enquête. Celle-ci ne portera que sur les relations d'affaires entretenues par Brian Mulroney avec Karlheinz Schreiber au cours de la période commençant le 23 juin 1993, date à laquelle il acceptait de recevoir 225 000 \$ en argent comptant pour représenter les intérêts de l'homme d'affaires et lobbyiste allemand. Cela évitera de revenir sur l'affaire Airbus, au cœur de laquelle on retrouve M. Schreiber.

Pour restreindre ainsi la portée de l'enquête, le premier ministre s'appuie sur les recommandations de David Johnston, qu'il avait chargé de lui proposer les voies à suivre. Celui-ci estime que l'enquête menée par la GRC il y a quelques années a permis de clore ce dossier. Le commissaire-enquêteur ne pourra toutefois éviter de revenir en arrière pour comprendre les liens qu'a tissés Karlheinz Schreiber avec M. Mulroney et de nombreux membres de son entourage et de son gouvernement. Son mandat doit lui permettre.

Le but de l'enquête est de faire la lumière sur le versement de ces 225 000 \$ à l'ancien premier ministre et de lui permettre de laver son honneur. Mais faute de pouvoir poser toutes les questions, le commissaire-enquêteur ne pourra donner toutes les réponses. Persisteront alors des doutes qui inévitablement rejailliront sur le premier ministre Harper. Par les détours qu'il prend, celui-ci cherche à éviter d'être associé à une trouble affaire. Ses efforts risquent toutefois d'être vains, car déjà il crée un soupçon en instituant ce qui pourrait n'être qu'une demi-enquête plutôt que l'enquête complète promise.

bdescoteaux@ledevoir.com

Une de plus

Il y a eu les accords d'Oslo, puis les négociations de Madrid, la déclaration de Taba, les pourparlers de Wye Plantation, l'entente de Charm el-Cheikh, le sommet de Camp David, quoi d'autre? La Feuille de route dessinée à quatre. Autant de documents balisant les termes d'une paix négociée entre Israéliens et Palestiniens. À cette liste, non exhaustive évidemment, s'est ajoutée la rencontre d'Annapolis, qui s'est poursuivie ces jours-ci en Israël comme en Cisjordanie.

Foi d'Ehoud Olmert, premier ministre israélien, foi de Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne, et foi du président Bush, cette fois-ci est la bonne. Dans un an, il y aura à la frontière d'Israël un État palestinien qu'on promet viable. On veut bien croire qu'un terme va être mis à cette guerre qui ressemble à une guerre de Cent Ans, mais bon... On espère qu'au moment de mettre sous presse, soit après l'envol de Bush pour le Koweït, des maçons israéliens ne sont pas en train de construire une autre colonie et que des militants du Hamas ne sont pas en train de lancer des roquettes sur le nord d'Israël. Passons.

Si l'intention finale du ballet diplomatique en cours est la même, grosso modo, que celles des tentatives évoquées plus haut, il reste qu'elle présente deux ou trois singularités de poids. Tout d'abord, du côté palestinien, c'est la première fois que la cause est défendue par quelqu'un d'autre que Yasser Arafat. Il s'agit évidemment d'Abbas, qui, à la différence de son prédécesseur, doit composer avec un coefficient de difficulté passablement élevé.

En effet, même s'il a été élu président, il n'est plus maître de la situation qui prévaut à Gaza, où domine un Hamas qui ne veut pas reconnaître le droit à l'existence d'Israël. Le hic, c'est que, sans dialogue avec les islamistes, on se demande comment Abbas va agir pour les empêcher d'obtenir ce qu'ils souhaitent. Quoi donc? Aucune paix.

L'autre trait distinguant le présent accord de celui de Camp David, par exemple, réside dans la méthode de travail choisie. À ce propos, Bush a clairement indiqué qu'il n'est pas question de s'impliquer directement dans les négociations. C'est à Olmert et à Abbas d'y voir. C'est à retenir, ces pourparlers vont s'amorcer alors que chaque partie connaît, à la suite de récentes discussions, ce que l'autre peut faire et ne peut pas faire, ce qu'il souhaite et ce qu'il ne souhaite pas. Et ce, sur des sujets aussi délicats et centraux que le statut de Jérusalem, les frontières de la Palestine et le retour des réfugiés. En ce qui concerne ce dernier élément, Bush s'est engagé à créer un fonds international d'indemnisation.

Cela étant, les optimistes font le pari que, les acteurs concernés affichant une bonne volonté qui faisait défaut à leurs prédécesseurs, les chances de succès sont plus grandes. Ici et là, on n'a pas manqué de souligner qu'à la différence d'Arafat et d'Ariel Sharon, Abbas et Olmert sont beaucoup moins enclins à l'unilatéralisme. On ne demande qu'à les croire.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BELAND

PROGRAMME D'AIDE POUR SOUTENIR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE...



LETTRES

Le fédéralisme rentable

Ottawa devait verser 435 millions de dollars à Hydro-Québec à la suite de la crise du verglas de 1998. Dix ans plus tard, rien. Ottawa a pourtant compensé l'Alberta pour des inondations survenues en 2005, la Colombie-Britannique pour des incendies de forêt en 2003 et le Manitoba pour les débordements de la rivière Rouge en 1997. On apprend ces jours-ci que le dossier serait clos tant à Ottawa qu'à... Québec. Rien de grave: ce ne sont que 435 millions de dollars, soit environ 13 \$ par abonné résidentiel d'Hydro-Québec (+89 % des 3 815 126 abonnés en 2007). Au fait, M. Charest, à quand les prochaines hausses de nos factures d'électricité?

René Reid
Québec, le 10 janvier 2008

Les travailleurs de la forêt ont besoin...

Lettre au premier ministre Stephen Harper
Comment pouvez-vous lier l'aide à l'industrie forestière à l'appui de l'opposition à votre budget alors que les travailleurs de cette industrie attendent depuis si longtemps? Comment pouvez-vous ignorer que la forêt a été la mère nourricière de la bureaucratie fédérale pendant un siècle? Ignorez-vous, M. le premier ministre, que des pères qui ont perdu leur emploi dans l'industrie forestière vous ont fourni leurs enfants pour l'Afghanistan? Les militaires devront-

ils attendre les approbations budgétaires si leur vie est en danger en Afghanistan ou bien agrez-vous rapidement avec la collaboration de la Chambre des communes? Ce que vous pourriez faire pour l'Afghanistan, faites-le pour les travailleurs de la forêt, c'est maintenant qu'ils en ont besoin.

André Mainguy
Longueuil, le 10 janvier 2008

Larme et trémolo

Je crois, comme plusieurs observateurs, que la larme de Mme Clinton, à la veille du scrutin au New Hampshire, a contribué à sa victoire devant le très charismatique sénateur Obama. Cette larme (rapidement refoulée d'ailleurs) aura contribué à amener aux urnes des électeurs — jusque-là convaincus de la victoire de Mme Clinton — qui y ont vu, non pas une larme furtive, mais une larme bien réelle. La participation élevée au scrutin en témoigne éloquentement.

Ce qui m'intrigue toutefois, c'est que l'on porte pratiquement toute l'attention sur l'effet en négligeant la cause. Il ne fait pas de doute que la larme d'alarme a été provoquée et a pu avoir l'effet d'une bombe auprès de l'opinion publique uniquement parce que les sondages et une photo sexiste (rendue publique dans la même semaine) ont, en quelque sorte, préparé le terrain. La photo était à ce point méchante et déplacée qu'elle aura, sans aucun doute, attiré plus de sympathie et de solidarité que de craintes sur la capacité de Mme Clinton à diri-

ger les États-Unis. La photo, bien malgré elle, a ouvert la voie à un climat d'empathie autour de la candidate. Phase 2: les sondages négatifs à répétition sont venus intoxiquer (le mot n'est pas trop fort) les médias. À croire que le vent pro-Obama du changement a tout emporté sur son passage, y compris la vigilance des médias. Éblouis par la victoire en Iowa, envoûtés par le charisme de M. Obama, les médias n'ont pas vu (ou voulu voir) la faiblesse méthodologique criante des sondages. Des échantillons trop faibles tirés de l'ensemble de l'électorat (et non des sympathisants démocrates) laissent paraître des marges d'erreur bien supérieures aux 3 ou 4 % généralement acceptés.

Mais les électeurs démocrates, eux, ont bien entendu sonner l'alarme et se sont massivement présentés aux urnes avec le résultat que l'on connaît.

Mme Clinton a ainsi remis sa campagne sur les rails et M. Obama, lui, a fait la preuve qu'il a bel et bien le vent du changement en poupe. Les jeux ne sont donc pas faits, loin de là. Toutefois, la réflexion sur l'impact des sondages sur les résultats électoraux, ici comme aux États-Unis, devrait reprendre du poil de la bête. Il n'y a pas de raison de croire qu'il y ait eu, dans le cas du New Hampshire, une stratégie concertée de sondages bidons, mais qui dit qu'avec le succès obtenu il n'y aura pas des stratégies quelconques part pour en dessiner une?

Yves Dupré
Président du conseil, Octane communication
Montréal, le 10 janvier 2008

REVUE DE PRESSE

Les épines au pied

Manon Cornellier

La rencontre des premiers ministres a éclipsé quelques dossiers qui sont venus hanter le gouvernement Harper cette semaine: l'arrêt en novembre du réacteur nucléaire de Chalk River, le seul capable de produire des isotopes médicaux, et la nécessité de mettre un prix sur les émissions de gaz à effet de serre pour réussir à les réduire.

L'affaire du réacteur de Chalk River a rebondi quand on a appris que le ministre des Ressources naturelles, Gary Lunn, menaçait la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), Linda Keen, de renvoi pour ne pas avoir obéi à ses ordres. C'est la Commission qui avait refusé à Énergie atomique du Canada de redémarrer le réacteur avant d'apporter des correctifs à ses mécanismes de sécurité. Cela avait provoqué une pénurie d'isotopes, poussant le gouvernement à faire adopter une loi pour redémarrer le réacteur pour 120 jours. Le premier ministre Harper avait alors accusé Mme Keen de partisanerie.

Pour le *Toronto Star*, Mme Keen n'a fait que son travail. Le mandat de la CCSN est de voir à la sûreté nucléaire et rien d'autre. Il revenait au gouvernement et au Parlement de trouver un juste équilibre entre la sûreté du réacteur et la santé des citoyens, ce qu'ils ont fait en adoptant la loi. En ordonnant à Mme Keen de permettre le démarrage du réacteur, le ministre a enfreint l'indépendance de la Commission, juge le *Star*. «Ce que Lunn a démontré, c'est qu'il est prêt à exercer une ingérence politique inappropriée sur un organisme réglementaire et à punir sa dirigeante pour lui avoir tenu tête.» Le *Star* est convaincu que le ministre a agi sur les ordres de Stephen Harper et que, par conséquent, ce sont les deux hommes qui doivent rendre des comptes, et non Mme Keen.

Le *Globe and Mail* rappelle de son côté que le premier ministre avait promis un examen approfondi du rôle joué par les différents acteurs de cette saga. On pouvait craindre que les conservateurs tentent de faire porter le blâme à

Mme Keen, note le journal, et la lettre du ministre Lunn est venue confirmer ces doutes. Le *Globe* pense que le ministre n'était pas prêt à entendre les conclusions de l'examen promis parce que, fort probablement, «une vraie enquête les aurait jugés, lui et son gouvernement, plus coupables que Mme Keen».

Ça chauffe

Il y a aussi eu la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie qui est venue embêter les conservateurs avec un rapport que l'ancien ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, avait demandé. L'organisme a conclu que le gouvernement n'atteindra jamais ses cibles à long terme de réduction des gaz à effet de serre s'il ne passe pas à l'action tout de suite et n'attribue pas un prix au carbone, soit par un système d'échange de crédits basé sur des cibles absolues de réduction. Ou les deux.

La presque totalité des journaux ont vu dans ce rapport un message utile pour les Canadiens et un avertissement pour le gouvernement Harper, qui tarde à agir et veut le faire trop timidement. Bien qu'ils ne se prononcent pas sur la mécanique de mise en œuvre, les quotidiens *Victoria Times Colonist*, *Toronto Star*, *Vancouver Sun*, *Halifax Chronicle-Herald* et *Edmonton Journal* ont appuyé l'idée de mettre un prix sur le carbone.

Le *Ottawa Citizen* se demande d'ailleurs pourquoi le gouvernement Harper ne veut rien savoir d'une taxe sur le carbone alors que de plus en plus de conservateurs sont d'avis contraire, qu'il s'agisse des représentants de l'industrie pétrolière qui siègent à la Table ronde, de l'Institut CD Howe ou du Conseil canadien des chefs d'entreprise. Selon le quotidien, vouloir minimiser l'effort maintenant se traduira par «davantage de douleur plus tard. Malgré cela, lorsqu'il parle d'économie environnementale, le gouvernement Harper semble complètement obnubilé par les coûts à court terme plutôt que par les bénéfices à long terme, ce qui ne sert pas le Canada».

Femmes et politique

On parle beaucoup des femmes et de politique ces temps-ci avec la course à la présidence américaine où, pour la première fois, une femme tente d'obtenir l'investiture d'un des deux grands partis. Si elle arrive à attirer un solide appui auprès de l'électorat féminin, on ne peut pas en dire autant des conservateurs de Stephen Harper. Andrew Mayeda, du *National Post*, s'est intéressé à la question et le constat des experts est que Stephen Harper doit séduire davantage d'électorat s'il espère obtenir un mandat majoritaire. Dans quatre sondages Ipsos-Reid réalisés en novembre et décembre, les conservateurs ont obtenu en moyenne l'appui de 42 % des hommes mais de seulement 33 % des femmes. Le dernier sondage, publié le 22 décembre, affichait un écart de 15 points. Pour rejoindre les femmes, les conservateurs devront examiner leurs priorités, car si les femmes comme les hommes accordent beaucoup d'importance à l'environnement, les femmes donnent ensuite priorité à la santé, à l'éducation et à la pauvreté. Les hommes, eux, privilégient, après la santé, l'économie et la défense. Mais il y a le style aussi et, selon les experts, l'approche calculatrice de M. Harper, son penchant pour l'intimidation, son manque de chaleur rebutent les femmes.

Fusion ou non

Les fusions municipales vous font encore grincer des dents? Vous n'êtes pas seuls. À Toronto, où on célébrait la semaine dernière le dixième anniversaire de la création de la grande ville de Toronto, personne n'a trouvé moyen d'en faire un bilan véritablement positif. Pour John Barber, du *Globe and Mail*, cela en dit long. «La seule bonne nouvelle est que tout le monde semble maintenant désireux d'oublier ce gâchis et de passer à autre chose.» Il parle d'une ville de taille monstrueuse, alourdie par une bureaucratie énorme, des syndicats et un conseil de la même eau chapeautés par un supermaire faiblard. Et on se plaint...

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Centrale nucléaire de Chalk River

Faut-il imposer les services essentiels à la Commission canadienne de sûreté nucléaire?

ANDRÉ BERTRAND

Physicien médical retraité du service de radio-oncologie du Centre hospitalier universitaire de l'Université de Sherbrooke (CHUS)

La fermeture de la centrale nucléaire de Chalk River, qui prive la médecine nucléaire d'isotopes essentiels, est une malheureuse affaire. Elle résultait d'une décision absurde de la CCSN (Commission canadienne de sûreté nucléaire). Malgré l'absence de risque grave immédiat, ce qui a été corroboré par des experts devant le Parlement, la CCSN a ordonné la fermeture du réacteur parce qu'elle avait recommandé un système de sécurité déjà existant et que cette installation n'avait pas été effectuée.

Pourtant, on savait qu'une fermeture prolongée du réacteur mènerait rapidement à une pénurie d'isotopes médicaux. Il est clair, dans ce contexte, que des patients seront moins bien traités faute de diagnostic adéquat ou ne seront pas traités du tout; il est clair aussi que les listes d'attente qu'on s'efforce de réduire vont s'allonger de plusieurs semaines. On parle donc de souffrances inutiles pour les patients et probablement de décès supplémentaires, même s'ils disparaîtront dans les statistiques.

Pourquoi? Pour satisfaire l'orgueil aveugle d'un organisme quasi judiciaire en mesure de faire sa propre justice. Nous touchons ici au cœur du problème: que des gens qui ont la responsabilité de définir des normes, au lieu de devoir les justifier, aient le pouvoir de les imposer.

Évaluer d'abord

Imaginons une analogie dans un autre domaine. Un fonctionnaire quelque part dans un organisme de contrôle national décide que ce serait bien d'ajouter un élément de sécurité sur les camions de pompiers, disons un clignotant supplémentaire à l'arrière. Supposons qu'après le délai prescrit, le fameux clignotant n'ait pas encore été installé. L'organisme en question décrète que les camions non conformes resteront cantonnés à leur caserne jusqu'à ce que les travaux soient complétés. Que les pièces nécessaires ne soient pas disponibles avant plusieurs semaines n'est pas leur problème. Est-ce qu'on accepterait de se priver du service des pompiers pour satisfaire la lubie d'un fonctionnaire?

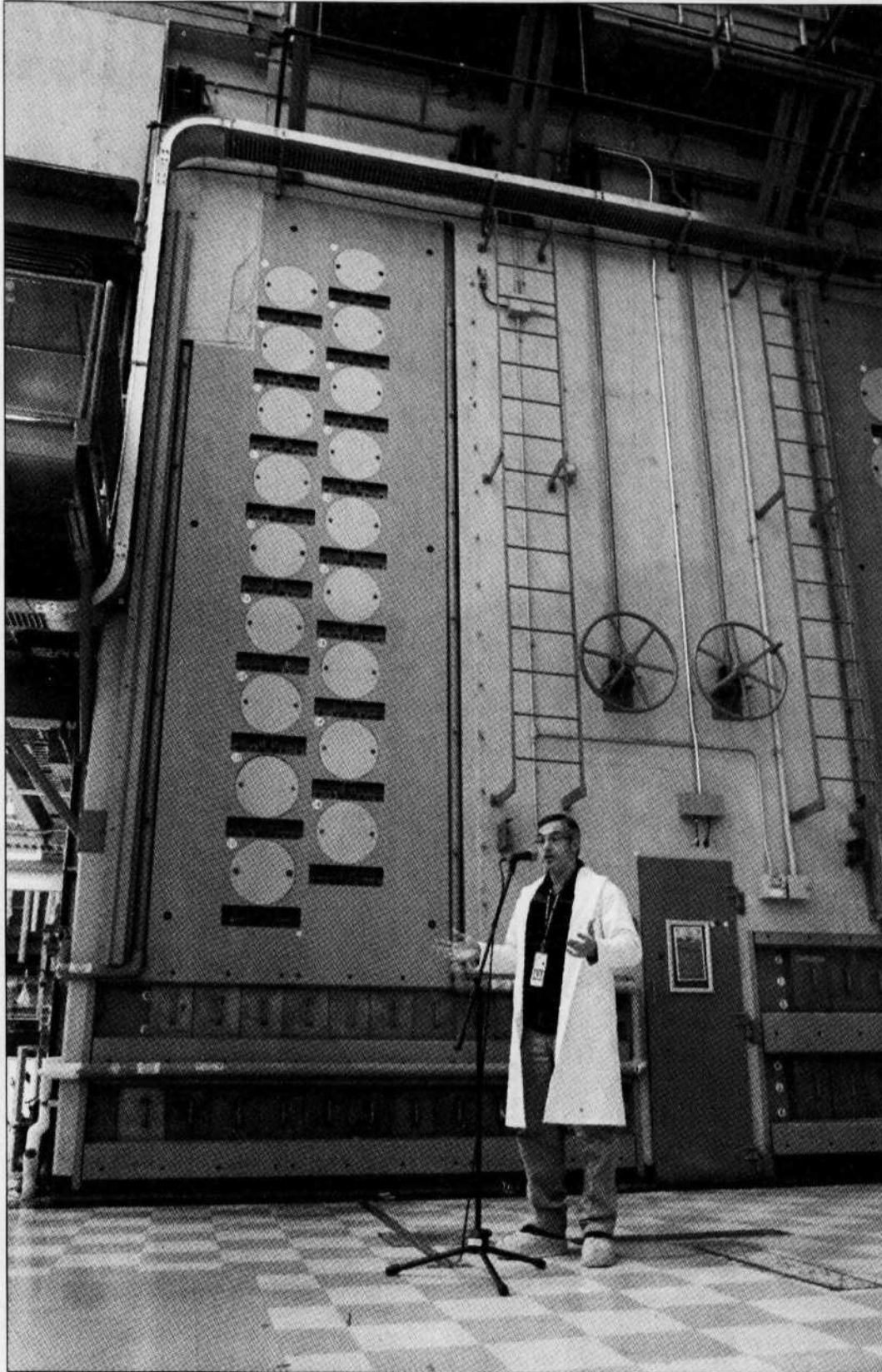
Heureusement, cette fois-ci, le Parlement a pris la bonne décision: commençons par remettre les camions sur la route, ensuite, à tête reposée, on évaluera s'il serait pertinent d'en améliorer la sécurité. Dans le présent contexte, remettre les camions sur la route, c'était bien sûr redémarrer la centrale.

Pour revenir à la CCSN, un organisme de réglementation qui a un pouvoir limité à un aspect des choses — l'usage sécuritaire des produits nucléaires (et pas nécessairement son usage efficace) —, un problème particulier est de ne pas tenir compte de l'ensemble du contexte, notamment de la disponibilité de ressources limitées. Les mesures de sûreté sont nécessaires, mais elles n'ont pas une priorité absolue. Dans un centre de radio-oncologie, par exemple, assurer la qualité des traitements est le besoin essentiel autour duquel tout doit graviter. Ensuite, selon les disponibilités, essayer d'améliorer les protocoles de sécurité, ce qui est toujours possible, est une bonne chose. Si, par contre, sous la pression légale, on déploie en priorité un effort indu sur ces protocoles, on risque d'oublier la mission essentielle qui est de bien traiter les patients.

Une commission nuisible

Je connais bien les fonctionnaires tatillons de la CCSN pour avoir eu à faire avec la Commission pendant plusieurs années. Par exemple, un inspecteur fera un rapport parce qu'il a trouvé sur une fiche de contrôle qu'une vérification n'a pas été cochée une certaine journée pour une lampe témoin plus ou moins décorative qui indique l'ouverture d'une porte. On demandera une lettre d'explication, quelles mesures seront prises pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise à l'avenir, ainsi de suite.

Un temps considérable, qui pourrait être utilisé à



Le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement, a tenu une conférence de presse à la centrale de Chalk River, le 19 décembre dernier.

meilleur escient, est ainsi dépensé en papeterie inutile. Si une vérification plus ou moins importante n'a pas été effectuée cette journée-là, c'est probablement que le personnel avait plus important à faire à ce moment, vérifier en double ou en triple tous les paramètres d'un traitement particulièrement complexe, par exemple.

Un organisme comme la CCSN est nécessaire mais peut parfois être plus nuisible qu'utile. Il en existe d'autres du même genre, en agriculture par exemple.

Un service essentiel

On devrait profiter de la crise actuelle pour encadrer ces organismes de contrôle et éviter de devoir prendre des actions spéciales chaque fois qu'une situation exceptionnelle se présente. Il s'agirait de les chapeauter par une autre instance qui a la possibilité d'avoir une vision plus large. On pense immédiate-

ment aux tribunaux réguliers, qui ont le devoir de respecter les chartes, l'ensemble des lois.

En particulier, dans le présent contexte, si un expert de la CCSN décidait de définir une norme, il pourrait être confronté, devant un juge indépendant, à d'autres experts qui sont en désaccord avec lui; il devrait alors justifier son point de vue s'il espère le faire accepter. Un organisme comme la CCSN devrait spécifiquement être assujéti au respect des services essentiels, comme le sont les pompiers ou la police, par exemple.

En ce qui concerne Chalk River, ayant à pondérer entre un niveau de sécurité raisonnable et le maintien d'un service essentiel, un tribunal aurait pu décider d'ordonner l'implantation de nouvelles normes de sécurité dans un délai raisonnable, mais il n'aurait jamais procédé, en l'absence d'un risque grave et immédiat, à la fermeture brutale d'un réacteur essentiel au bon fonctionnement de la médecine.

Industrie forestière

Des mythes à déboulonner

ÉRIC ALVAREZ

Ingénieur forestier et doctorant de la faculté de foresterie et géomatique de l'Université Laval
Membre de la Société d'histoire forestière du Québec

Plusieurs mythes ont la vie dure dans le monde forestier. Un de ceux-là est qu'il y ait eu et qu'il continue d'y avoir une collusion entre l'industrie forestière et le gouvernement. Cette collusion aurait en particulier permis à l'industrie forestière de recevoir le bois tel un don.

L'auteur-compositeur Richard Desjardins, membre de l'Action boréale, est revenu récemment sur ce mythe en mentionnant, dans *Le Devoir* du 8 janvier dernier, ceci: «Il n'est pas inutile de rappeler que les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF) qui garantissent du bois constant aux compagnies ont été accordés gratuitement il y a une vingtaine d'années.» Cela est peut-être vrai pour l'avènement des CAAF comme tels, mais si on regarde le contexte général dans lequel ils ont été mis en place, la conclusion est cependant tout autre.

Les CAAF sont venus remplacer une formule d'attribution des bois appelée «concessions forestières». Dans les concessions, les industriels forestiers étaient propriétaires du bois et décidaient de la quantité de bois qui se coupait. Le fonds de terre restait public. En contrepartie de ces droits, ils assumaient tous les coûts reliés à leurs activités en plus de payer des frais reliés à l'obtention de la concession et naturellement les droits de coupe. Ce n'était pas «donné»!

Un premier PPP

Cette formule — certainement un des premiers partenariats public-privé au Québec — fut très bénéfique pour la province. Elle permit en particulier l'apport important de capitaux en région et dans les coffres de l'État à une époque où le Québec était loin d'être aussi développé qu'il ne l'est aujourd'hui. Et contrairement à ce que l'on peut penser — un autre mythe à scier! —, les compagnies n'ont pas «plumé» le territoire. En fait, selon le gouvernement, elles ne coupaient pas assez. Ce point fut d'ailleurs une des principales raisons qui ont amené le gouvernement à mettre fin aux concessions.

Il fallut donc rétrocéder, mais les compagnies, des papetières surtout, étaient peu enclines à céder «leur» territoire, qu'elles aménageaient parfois depuis plusieurs décennies. Comme la formule de rétrocession de gré eut peu de succès malgré des compensations financières, ce fut la méthode forte: les CAAF. Par l'entremise des CAAF, le gouvernement mit fin en 1985 à tous les droits des concessionnaires sans compensation financière. Toutefois, en échange, il leur garantit des approvisionnements en bois.

Donc, oui, en effet, les compagnies n'ont pas payé pour les CAAF, mais c'était un peu normal, le gouvernement les ayant pratiquement «expropriés» sans leur donner un sou! La moindre des choses pour un gouvernement responsable était au moins de trouver une autre forme de compensation.

Comme on peut s'en rendre compte, si on lit seulement la fin d'une histoire, on peut s'imaginer ce que l'on veut concernant les pages précédentes et créer des mythes ou des légendes. J'espère que cette précision contribuera à mettre fin à un mythe qui a eu une longue et belle vie concernant le monde forestier.



Denise Bombardier

La larme politique

Certains jours, on se demande si nous sommes pas en train de perdre le sens commun sur cette scène médiatique qu'est la vie aujourd'hui. Par exemple, comment la presse américaine, canadienne et internationale a-t-elle pu reprendre à l'unisson cette interprétation ahurissante de la larme ravalée d'Hillary Clinton, qui lui aurait procuré la victoire au New Hampshire?

Les télévisions ont présenté en boucle l'image de la candidate, visiblement fatiguée, la voix retenue, l'hésitation étudiée, se laissant émouvoir en quelque sorte par sa propre émotion. La victoire, contredisant les sondages dont plusieurs personnes semblent oublier qu'ils étaient simplement faux, a donc été attribuée par des observateurs et analystes patentés à cette faiblesse humanisante, preuve qu'Hillary ne renie pas son sexe.

Nous sommes ici dans un dérapage incontrôlé, voire incontrôlable. La «couverture» médiatique des campagnes politiques transforme irrémédiablement la politique elle-même. L'obligation de résultats, à savoir des nouvelles assez croustillantes et frappantes pour alimenter les chaînes d'information continue, des bulletins de nouvelles exigeant le choc percutant, des manchettes de journaux à la recherche éperdue de lecteurs, et des sites, blogues et autres formats sur Internet, cette obligation est en train de renverser l'échelle des valeurs.

Le contenu politique déjà allégé depuis des décennies de communications par des clips de quinze secondes disparaîtra bientôt au profit d'un clignement de l'œil, d'un geste de la main, d'un enroulement de la voix, d'un haussement de sourcil, qui deviendront les déclencheurs de l'adhésion des électeurs à un candidat donné. S'agissant d'une femme, sa glande lacrymale sera l'attribut d'une victoire, ou d'un renversement de tendance, à condition cependant qu'elle ne soit pas hyperactive. En d'autres termes, une crise de larmes pourra tuer une carrière politique. Pour les hommes, c'est l'évidence même, pour seulement quelques larmes versées malencontreusement.

Nous sommes au-delà de la «peopolisation», nous arrivons à la psychologisation de la politique. Les journalistes sont de plus en plus à la recherche de l'impair, du bafouillage, du lapsus, du coup de sang, qui seraient de meilleurs révélateurs des candidats au pouvoir suprême que les idées qu'ils expriment.

L'image

La plupart des citoyens ont grandi avec la télévision. On leur a enseigné que l'image vaut mille mots et c'est devenu leur credo. D'ailleurs, n'assiste-t-on pas à un recul de l'orthographe et de la lecture dans nos pays, contrebalancé par une exigence grandissante de la qualité technologique des images? Pourquoi alors continuer de croire à la primauté des idées qui devraient dominer le monde puisque les gens se laissent convaincre plutôt par des personnalités qui les séduisent avant tout? «Je l'aime» ou «je ne l'aime pas», ou, plus familièrement, «j'y aime pas la face» ou «c'est mon candidat, peu importe le reste»; voilà ce qu'on entend souvent dans la bouche de gens ni idiots ni ignorants. Avec cette façon de raisonner, on votera pour une femme parce que c'est une femme, pour un Noir ou un gai pour les mêmes raisons. Certains qualifient cela de solidarité, mais ne peut-on pas s'interroger sur les conséquences de ce réflexe grégaire au moment de voter?

Vrai dire, à force de se censurer au nom de la rectitude politique, à trop vouloir contrôler sa vie, son environnement, ses amours, ses amis, à force de taire ce que l'on pense de crainte d'être mal jugé (toujours l'image) ou, pis, rejeté (l'angoisse dans nos sociétés conformistes), on enfouit au fond de nous-mêmes les heurts qu'on subit, les ressentiments exprimés, les frustrations au quotidien et l'on se défoule sur des images publiques, celles des politiciens au premier chef, sorte d'écrans sur lesquels on projette nos irrationalités publiquement taboues.

Les médias sont au cœur de cette mutation dans l'irrationnel. Ils servent de machines à exacerbation. Ils entretiennent, en quelque sorte, la sensibilité populaire et contribuent à la consolidation de la démocratie émotionnelle qui caractérise nos sociétés, où on veut le voir et le ressentir pour le croire.

En fait, ne pourrait-on pas penser que les technologies modernes véhiculent des archaïsmes de façon aussi importante qu'elles nous renvoient la réalité contemporaine? Les campagnes électorales en cours aux États-Unis, de même que celle des présidentielles en France, sont exemplaires à cet égard. La présence de femmes, en l'occurrence Ségolène Royal et Hillary Clinton, instaure aussi une dimension émotionnelle supplémentaire dans le débat politique. Les médias, du coup, se sentent obligés d'être plus attentifs à ces petits frissons humains qui parcourent les uns et les autres dans l'arène politique. Les candidats masculins sont obligés de réfréner leurs attaques, d'enfourer les restes machistes collés au fond d'eux-mêmes, de surveiller leur vocabulaire mais aussi de paraître plus «féminins», entendu ici au sens de plus humains. Quant aux femmes candidates, et Hillary la forte tête l'a compris, elles se doivent d'osciller entre la victimisation et l'attaque.

Du coup, les idées perdent de leur impact. Aux États-Unis, la suite du combat Obama-Clinton risque de se jouer dans une personnalisation à outrance, car les deux candidats n'affichent pas de divergences profondes sur les grands enjeux. Quant à la larme d'Hillary, certains y croient, mais nombre de personnes sont perplexes. Comment a-t-elle pu rester de glace devant les caméras au moment de la glauque histoire de Bill avec Monica et être si émue cette semaine devant les résultats négatifs d'un sondage? Et si les émotions étaient aussi des armes!

denbombardier@videotron.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Bolvin, Vincent Cauchy (communis internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricatures); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti (directeur); Manon Derome, Olivier Spézie (Québec), Monique Bhérier (Ottawa); LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétiën, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Genevieve Yannick, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematits, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

L'existence de Dieu, une question philosophique oubliée?

L'abandon de cette interrogation marque un appauvrissement et a tout à voir avec une transformation de la notion d'existence

La philosophie nous permet de mieux comprendre le monde actuel: tel est un des arguments souvent invoqués par les professeurs de philosophie pour justifier l'enseignement de leur matière au collégial. Or Jean Grondin, un des meilleurs spécialistes de la philosophie allemande au Québec, craint qu'à utiliser cet argument les professeurs risquent de confondre «la philosophie avec la science politique ou le journalisme» («digne profession par ailleurs», ajoute-t-il, diplomate...). Le risque: oublier les questions fondamentales, comme celle de l'existence de Dieu, à propos de laquelle il nous offre le texte stimulant qui suit. Il y critique le «nominalisme», ce mode de pensée d'où découlerait une conception moderne de l'existence; conception par laquelle la foi, par exemple, ne peut nous apparaître comme une «attitude» individuelle et subjective, un «choix personnel», comme on n'a cessé de le répéter à la commission Bouchard-Taylor.

JEAN GRONDIN

Professeur à l'Université de Montréal, l'auteur est spécialiste de la philosophie allemande et de l'histoire de la métaphysique. Ses livres sont traduits dans une dizaine de langues.

Il fut un temps où les philosophes n'avaient pas de souci plus pressant que de traiter de l'existence de Dieu. La question a tenu en haleine les plus grands esprits, Aristote, Cicéron, Augustin, Thomas d'Aquin, Descartes, Spinoza, Kant, Hegel et tant d'autres, mais elle est un peu disparue de nos débats philosophiques. Il est permis d'y voir un appauvrissement. Aujourd'hui, on demande aux philosophes de se justifier en montrant que leurs idées permettent d'éclairer tel ou tel problème politique ou social qui agite les manchettes.

Il se pourrait qu'on confonde ici la philosophie avec la science politique ou le journalisme (digne profession, par ailleurs). La philosophie ne peut guère se justifier qu'en étant elle-même, donc en demeurant fidèle à ses interrogations fondamentales.

La question de l'existence de Dieu en fait partie. Ici, le terme le plus difficile, le plus mécontemporein, est sans doute celui de Dieu. Or, par déformation philosophique, je me concentrerai sur le premier, l'existence, qui sera le terme le moins problématique pour le commun des mortels. (C'est pourquoi je n'aborderai pas du tout ici le débat assez malheureux, mais très ancien, sur l'intelligent design.)

Le triomphe du nominalisme

C'est que la plupart des esprits, pour peu qu'ils y réfléchissent, s'entendent sans peine sur le sens à donner à la notion d'existence: exister, c'est être plutôt que de n'être pas, c'est-à-dire survenir réellement dans l'espace, existence qui se laisse attester par nos sens. Cette table ou ce journal existent, par exemple, parce qu'ils sont là devant moi, observables, etc. On ne le sait pas toujours, mais c'est là une conception bien particulière, et relativement récente, de l'existence, qu'on peut qualifier de nominaliste. Pour le nominalisme n'existent que des réalités individuelles, matérielles, donc perceptibles dans l'espace et dans le temps.

Ainsi, pour le nominalisme, les tables et les pommes existent mais les licornes ou le père Noël n'existent pas, ce sont des «fictions». Pour lui, les notions universelles n'existent pas non plus, ce ne sont que des noms (d'où l'appellation de «nominalisme»), des inventions servant à désigner un ensemble d'individus possédant telle ou telle caractéristique commune, individuellement perceptible.

C'est là une conception de l'existence si évidente, qui détermine de façon si puissante notre pensée, que nous oublions tous qu'il s'agit d'une conception bien particulière de l'existence, celle qui accorde la priorité exclusive de l'être à l'existence individuelle et contingente.

Il est au moins une autre conception de l'être qui est plus

ancienne et contre laquelle la conception nominaliste s'est patiemment élaborée. Au vu de la conception moderne et nominaliste, c'est une conception qui paraîtra bizarre au possible, *a fortiori* à notre époque. C'est la conception qui comprend l'être non pas comme existence individuelle mais comme manifestation de l'essence, dont l'évidence est première. L'essence est ici première! Cela nous paraît incongru parce que, pour nous, l'essence est seconde, elle se surajoute, «par abstraction», à l'existence individuelle.

Or cette conception était celle des Grecs, de Platon notamment, pour qui l'individuel possède une réalité de second degré. Il est effectivement second

par rapport à l'évidence combien plus éblouissante de l'essence (ou de l'espèce, car il s'agit du même terme en grec: *eidos*) qu'il représente: ainsi, par exemple, un être humain ou une chose belle n'est qu'une manifestation (bien éphémère!) d'une essence (ou d'une espèce). L'essence, comme son beau nom l'indique bien (*esse*), renferme l'être le plus plein parce que le plus permanent.

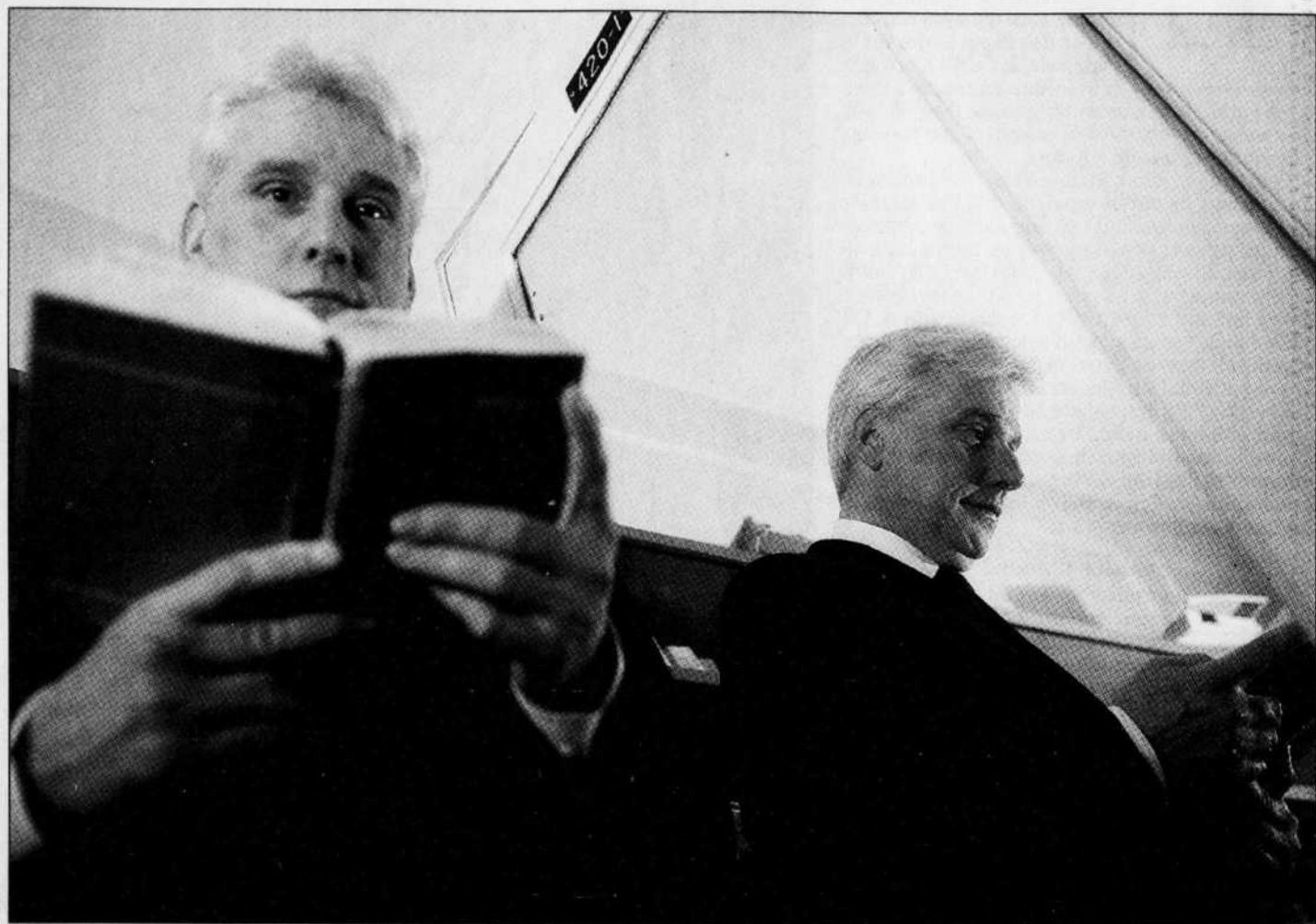
Cette conception qui nous paraît si insolite a pourtant porté la pensée occidentale jusqu'à la fin du Moyen Âge. Elle fut critiquée par les auteurs qu'on a appelés nominalistes, dont Guillaume d'Occam (fin XIII^e-1350). Assez ironiquement, sa motivation était avant tout théologique: c'est qu'il estimait que la toute-puissance de Dieu, dont le Moyen Âge tardif avait une vive conscience, paraissait incompatible avec un ordre d'essences éternelles qui viendrait en quelque sorte la limiter.

Si Dieu est tout-puissant, il peut à tout moment bouleverser l'ordre des essences, faire en sorte que l'homme puisse voler, que les citrons produisent des pommes, etc. Pour Occam, les essences ne sont donc que des noms et succombent à son proverbial rasoir.

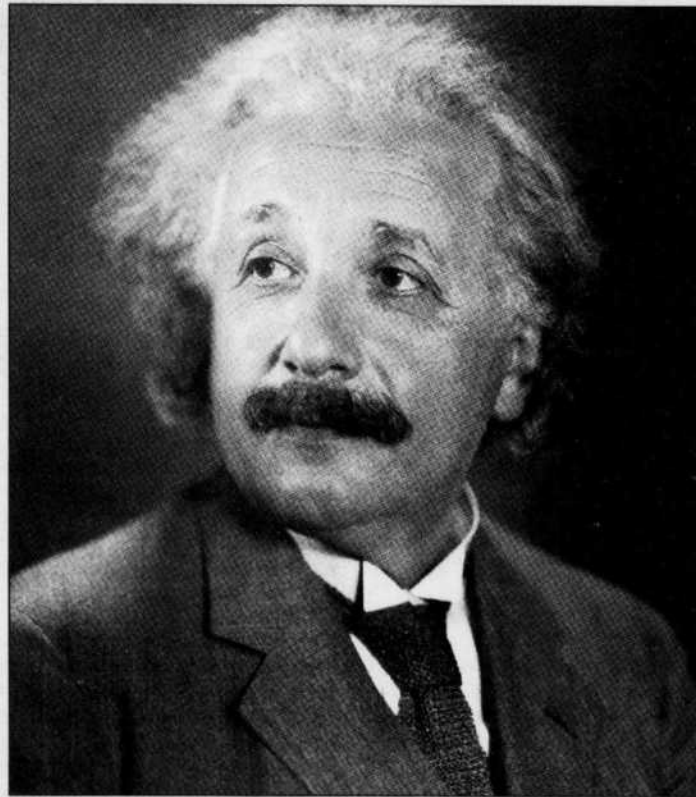
Cette conception fut contestée à son époque (entre autres parce qu'elle apparaissait incompatible avec le dogme de l'eucharistie, où la transformation de l'essence est cruciale), mais elle a fini, lentement mais sûrement, par triompher dans la modernité, au point d'éclipser totalement l'autre vision de l'existence.

Ainsi n'existent plus pour la modernité que des entités individuelles et matérielles. Connaître ces réalités, ce n'est plus connaître une essence (car elle existe de moins en moins) mais repérer des régularités ou des lois au sein des réalités individuelles, posées comme premières (même si, pour un Newton, voire pour Einstein lui-même, connaître les lois mathématiques du monde, c'était encore en traquer l'essence divine: «J'affirme que le sentiment religieux cosmique est le motif le plus puissant et le plus noble de la recherche scientifique», affirma Einstein).

Cette conception de l'existence pénètre de part en part la science de la modernité, et il n'est pas surprenant qu'elle ait dominé sa pensée qu'on peut dire «politique», où la prééminence de l'individu s'impose de plus en plus comme la seule réalité fondamentale. Dire que nous vivons dans une société



Jean Grondin: «Pour le nominalisme n'existent que des réalités individuelles, matérielles, donc perceptibles dans l'espace et dans le temps.»



Einstein: «J'affirme que le sentiment religieux cosmique est le motif le plus puissant et le plus noble de la recherche scientifique.»

de plus en plus individualiste est la plus triviale banalité du monde. C'est que dans un tel contexte, celui de la modernité, il va de plus en plus de soi que toutes les essences, donc toutes les réalités plus universelles, sont devenues problématiques. On parle depuis peu d'«identité» pour tenter de sauver ces solidarités plus universelles, mais il va de soi, pour le nominalisme ambiant, qu'elles sont secondes et improbables. Il s'agit en fait d'un diaphane souvenir de l'essence qui semble irrémédiablement perdue.

De la science au nominalisme

Ce nominalisme va bien sûr de pair avec l'attention que la science moderne prête à ce qui est immédiatement constatable. Les concepts et les idées qui intéressaient la science traditionnelle sont tous devenus douteux et seconds. Même les sciences humaines, devenues «sociales» dans la foulée de ce processus, ont besoin de positivités individuelles et spatialement observables.

C'est que les idées ne sont plus des manifestations de l'être mais des «faits de société» dont on imagine qu'ils peuvent faire l'objet d'une observation empirique. On calque ici sur les sciences humaines une conception de l'être très évidemment empruntée aux sciences de la réalité physique (à laquelle se réduit désormais tout

être). Je n'ai pas l'espace ici pour aborder toutes les implications scientifiques et politiques de cette conception. (Il va de soi, par exemple, que le phénomène du nihilisme trouve sa racine dans le nominalisme.)

Je me contenterai de revenir à mon thème de départ, celui de l'existence de Dieu. C'est une lapalissade de dire que l'existence de Dieu doit nécessairement faire problème dans un cadre nominaliste: Dieu existe-t-il comme une pomme ou une fourmi? Assurément, non. Donc, Dieu n'existe pas pour la modernité, et s'il existe encore dans les croyances, ce n'est justement, pense-t-on, que comme la fiction à laquelle certains individus restent attachés en raison de leurs origines ou de leurs angoisses. La foi n'est plus ici qu'une «attitude» individuelle et subjective, donc problématique.

Mais cela est aussi vrai de toutes les convictions fondamentales, dont on parle depuis peu, empruntant un vocabulaire à l'économie du XIX^e siècle, en termes de «valeurs». Entendons: elles valent, c'est-à-dire qu'elles sont rentables, pour tel et tel sujet. Mais cette valeur ne renvoie plus à rien d'objectif. C'est une des conséquences de l'empire du nominalisme.

La conception qui faisait de l'être une manifestation de l'essence, aussi étrange puisse-t-elle paraître, n'avait pas ces difficultés.



INTERNATIONAL PORTRAIT GALLERY
Le thème de l'existence de Dieu a tenu en haleine les plus grands esprits, tels Spinoza et d'autres.

du judaïsme, il accorde une plus grande place à la foi, par laquelle nous sommes sauvés, dit même saint Paul. Mais comment comprendre cette foi? C'est là une tâche difficile, surtout pour nous, modernes, qui associons la foi à une forme faible et inférieure de savoir qui relèverait d'un «choix personnel».

Peut-on dire que la foi (*πίστις*) dont il est question dans les textes bibliques relève vraiment d'un choix personnel de l'individu tout-puissant? Ce n'est guère le sentiment qu'on a en lisant ces textes. La foi désigne plutôt un «se tenir» dans l'évidence de l'essence divine, un «se savoir» enveloppé de sa fidélité, qui n'a rien à voir avec un choix qui serait le nôtre.

L'imperfection du nominalisme

Il est un dernier phénomène qui m'intéresse ici, celui de la religion. Assez ironiquement, la modernité y accorde beaucoup d'importance. Or chacun sait que c'est un terme qui n'existe pas en grec. On peut bien sûr, si on y tient, parler de la religion des Grecs, mais les Grecs ne le faisaient pas.

C'est qu'il n'y avait pas, pour eux, une sphère de leur existence qui relevait en propre de la croyance. Les dieux étaient partout, si bien que le rapport à eux ne s'exprimait jamais en termes de «religion».

À ma connaissance, le Nouveau Testament, écrit en grec, n'en parle pas non plus. Et un auteur aussi tardif que Thomas d'Aquin, bien que marqué par le nominalisme, reconnaît à la religion un statut assez régional dans une lointaine section de sa *Somme*: la religion se limite chez lui aux exercices de dévotion de l'homme envers le divin (la prière, par exemple).

Nous sommes ici bien loin d'une conception nominaliste de l'être. Pour elle, la religion fait évidemment problème car elle ne renvoie littéralement à rien, à rien d'assignable. Comment étudier alors la religion? On l'étudie, conformément à la conception nominaliste de l'être, par son seul côté observable: en analysant ses pratiques dans les diverses sociétés, donc sociologiquement.

Mais il se pourrait alors qu'on passe à côté de son essence. Sa puissante survivance dans nos sociétés contemporaines (81 % des Canadiens et des Québécois se disent croyants), si désarçonnante pour les philosophes, a le bonheur de nous rappeler que la conception nominaliste de l'être n'est peut-être pas la seule.

■ Vos suggestions et commentaires sont les bienvenus. Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com.